Je déclare ma PAC en autonomie

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs, agricultrices souhaitant prendre en main leur déclaration PAC.
Jeunes installés dont c'est la première année de déclaration à la PAC.

OBJECTIFS

Comprendre la PAC et les enjeux sur sa ferme.
Savoir faire sa déclaration en autonomie.

ENJEUX

Cette journée représente une étape importante pour qu'un nouvel installé acquière l'autonomie dans la gestion d'une entreprise et dans les décisions à prendre.

PRÉ-REQUIS

Pour pouvoir faire une demande de PAC en mai 2024 il est important d'avoir des DPB (Droits à Paiement de Base). Si vous n'avez pas de DPB, il faut en demander à la réserve de la DDT en janvier/février en amont de la formation.

CONTENU

• Comprendre les aides PAC, les montants et les conditionnalités.
• Connaître les principales nouveautés de la PAC 2023-2027.
• Connaitre et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration
• Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel Telepac et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide
• Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger

A l'issue de la formation les stagiaires pourront essayer de faire leur propre déclaration PAC à domicile, et pourront revenir vers la DDT en cas de besoin de vérification avant la validation finale de leur déclaration.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation powerpoint
Supports papiers
Prise en main du logiciel Télépac via un compte école

MOYENS MATÉRIELS

Chaque stagiaire doit pouvoir venir avec un ordinateur portable qui se connecte à du wifi à la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quizz

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Drôme

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 18/04/2024

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Prise en charge par VIVEA (agriculteurs), Auto-financement possible 50 €. L'adhésion à l'association est obligatoire pour tous : 40 € suggéré, prix libre.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Brumauld, animateur ADEAR 26
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05

NOTE : Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage. Repas pris en commun : chacun amène quelque chose à partager

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/04/2024	Maison de l\'agriculture 135, Chemin du Bec de Jus 26450 Drôme	Sylvain Belle, Responsable Conseil CER France

THÈMES

Autres | S'installer en AP | Approche globale | Autonomie | Installation

FINANCEURS

VIVÉA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Fonds social européen

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)